

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 novembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 novembre 2025

ATTRACTIVITÉ - VENTE D'UN TERRAIN DE 1 913 M² ENVIRON SITUÉ AU LIEUDIT FIEF DE L'ÂNE (AIFFRES) À LA SNC LIDL (PROROGATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 24 JUIN 2024)

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Alain LECOINTE pouvoir à Jacques BILLY, Elisabeth MAILLARD pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Michel PAILLEY pouvoir à Dominique SIX, Nicolas ROBIN pouvoir à Aurore NADAL, Mélina TACHE pouvoir à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, François BONNET, Thierry DEVAUTOUR, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Agnès RONDEAU.

Titulaires absents excusés :

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

ATTRACTIVITÉ - VENTE D'UN TERRAIN DE 1 913 M² ENVIRON SITUÉ AU LIEUDIT FIEF DE L'ÂNE (AIFFRES) À LA SNC LIDL (PROROGATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 24 JUIN 2024)

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais approuvés par l'arrêté préfectoral n° 79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Considérant la compétence de la CAN en matière de développement économique ;

Vu la délibération du 24 juin 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a décidé de céder à la SNC LIDL, représentée par Monsieur Arnaud VAUTRIN, un terrain de 1 913 m², situé au lieu-dit « Fief de l'Âne » (Aiffres), au prix de 70,00 € HT/m², à la condition que la transaction soit formalisée dans les 12 mois par la signature d'un acte authentique de vente ;

Considérant que la signature entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la SNC LIDL n'a pas pu intervenir dans les délais impartis ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Confirme la vente, à la SNC LIDL, représentée par Monsieur Arnaud VAUTRIN, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, d'un terrain de 1 913 m², situé à Aiffres, au lieu-dit « Fief de l'Âne » (Aiffres), selon les modalités de cession initiales : les sommes résultant de cette vente, estimées à 133 910 € H.T., seront versées en recettes au Budget principal ;
- Prolonge le délai de signature de l'acte authentique de vente jusqu'au 30 décembre 2025 ;
- Précise que les autres mentions de la délibération du 24 juin 2024, non contraires, restent applicables ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Gérard LEFEVRE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le



ID : 079-200041317-20251110-C__26_11_2025-DE